

COUPE SUISSE EN PATINAGE ARTISTIQUE
ELITE, JUNIORS, CADETS (non qualifiés pour les CS) **ET SENIORS**
SAMEDI, 9, ET DIMANCHE, 10 FÉVRIER 2002, FRIBOURG

PUBLICATION

RESPONSABLE	Union Suisse de Patinage Commission Technique Artistique
ORGANISATEUR	Club des Patineurs de Fribourg
LIEU	Patinoire couverte à Fribourg
MUSIQUE	CD's, Mini Disks et cassettes

La Coupe Suisse se déroulera conformément aux règlements ISU 2000 de l'artistique et aux règlements USP 2001.

CONCOURS

DAMES	Programme court:	
	Elite, Juniors, Cadets, Seniors	Voir règlement ISU 2000 et circulaire USP no 4 du 18.6.2001
	Libre:	
	Elite	4 minutes
	Juniors	3 minutes 30 secondes
Cadets	3 minutes	
Seniors	3 minutes 30 secondes	

MESSIEURS	Programme court:	
	Seniors	Voir règlement ISU 2000 et circulaire USP no 5 du 18.6.2001
	Libre:	
Seniors	4 minutes	

Facteur de multiplication: Programme court 0.5 / programme libre 1.0

TESTS RÉUSSIS Les tests obligatoires doivent être réussis **avant le 1er novembre 2001.**

DOPING Le service médical pourra effectuer à tout moment un contrôle anti-dopage.

LICENCES Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.

INSCRIPTIONS

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables.
Prière de joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour) et envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Secrétariat central
Maulbeerstrasse 14, 3011 **Berne**

DÉLAI D'INSCRIPTION

21 décembre 2001

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE DE POSTE APRES LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 150.--

à payer jusqu'au 1er février 2002 au compte de l'USP moyennant le bulletin de versement annexé.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITE

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.

LOGEMENT ET ENTRETIEN

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS

Club des Patineurs de Fribourg
Mme Françoise Gasco
Rte du Fort St. Jacques 135, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 / 602 74 13
E-mail: françoise.gasco@bluewin.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
Responsable des championnats
Denise Gallandat